

Image not found or type unknown



Demande de renseignement 754 sd et 3926 sd

Par **sansandadou**, le **15/01/2018** à **09:09**

bonjour,rnrnle 14 juin 2017 j'ai reçu un courrier des impôts me demandant des renseignements auquel j'ai répondu le 26 juin 2017, me précisant que si sans nouvelle de leur part dans un délai de 60 jours le dossier était clos.rnseulement le 26 novembre 2017 j'ai reçu un courrier de proposition de rectification de mes impôts.rnrndonc ma question est : est ce que ce délai de 60 jour s'applique pour ce deuxième courrier ? puisque qu'il s'est écoulé 150 jours environ pour avoir de leur nouvelle.rnrnmerci de m'éclairer